

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL du 9 mai 2015

Présents : Christian PAILLOUX, Odile VELLET, Maïté BARBECOT Sylvie BURLLOT, Julien ADAMI, Gérard GUITTARD, Patrice LÉBOUCHARD, Jean-Luc MIOCHE, Arlette GENDRONNEAU, Anne-Sophie BAGE, Thierry VALLEIX, Arnaud LAPRA.

Excusés : Guy GALLAIS (pouvoir à Jean-Luc Mioche), Marie-Paule CHAZAL (pouvoir à Gérard GUITTARD), Maria SENECTAIRE (pouvoir à Christian PAILLOUX).

Secrétaire de séance : Arnaud LAPRA.

Ordre du jour :

- DIA
- Point Communauté de Communes
- Point A.V.A.P.
- Point P.L.U.
- Retour sur la foire du 1er Mai
- Informations diverses

1- **DIA**

Jean-Luc Mioche quitte la salle, un membre de sa famille étant concerné par la transaction.

Vente d'une maison située rue des Granges, parcelle cadastrée ZP 97, ZP 101. A l'unanimité les membres du conseil ne souhaitent pas préempter.

Jean-Luc Mioche regagne l'assemblée.

2- **Point Communauté de Communes par Christian Pailloux**

A l'occasion de la dernière réunion de bureau, Christian Pailloux a soulevé la question de l'attribution de compensation de la Taxe Professionnelle Unique. Il est rappelé que Saint-Saturnin perçoit à ce titre 18 632 euros/an, que ce montant est inchangé depuis 2000. Ce sujet sera débattu au prochain conseil communautaire. La réflexion sur ce sujet devra être intégrée dans le cadre de la potentielle fusion des communautés de communes.

Lors de construction du budget 2015 de l'Office de Tourisme, il a été décidé de rattacher les charges de fonctionnement des sites d'Aydat et Pessade à chacune de ces structures. Auparavant, ces charges de fonctionnement étaient intégrées au budget de l'Office de Tourisme, ceci permettra d'avoir une meilleure lisibilité par site.

Rappel : un projet de loi prévoit de passer à 20 000 le nombre minimum d'habitants des communautés de communes. La communauté de communes des Cheires réfléchit à une fusion avec Gergovie Val d'Allier et Allier Comté Communauté. Une nouvelle rencontre entre les trois communautés est prévue le 26 mai à 19h (à Gergovie Val d'Allier). Un comité de pilotage sera mis en place autour de 5 thèmes :

- Budget/fiscalité
- Tourisme
- Aide aux personnes
- Jeunesse
- Urbanisme / habitat

Le PLH (Programme Local de l'Habitat) doit être remis à jour cette année. L'étude sera faite en commun entre les Cheires, Gergovie Val d'Allier, Allier Comté Communauté et Mur es Allier. Les 3 dernières avaient déjà construit ensemble le PLH en cours.

Une discussion est en cours avec la communauté de communes pour pouvoir utiliser le site du Clos d'Issac à l'occasion des Jours de Lumières qui auront lieu cette année en septembre.

Le multiple rural du Vernet-Sainte-Marguerite a réouvert. Le logement est maintenant vacant. Les élus constatent que la communauté de communes communique assez peu sur ce sujet, tout comme sur la maison de la Monne. Ce point leur sera remonté.

Un premier échange sur la pratique des TAP dans les différentes communes a eu lieu en réunion de commission jeunesse, une deuxième réunion va être programmée.

La commission mutualisation a travaillé sur le recensement du matériel, dans le but d'étoffer le tableau d'inventaire datant de 2013. Ce tableau sera renvoyé aux communes et syndicats intercommunaux pour complément. La question de la création d'un poste de garde champêtre intercommunal a été reposée. Les élus de Saint-Saturnin se sont positionnés contre ce projet.

3- Point A.V.A.P. par Sylvie Burlot

Nous arrivons à la fin de la phase de diagnostic et de formulation des orientations. Pour l'instant les délais sont respectés. Ce projet avance dans de bonnes conditions, notamment grâce à l'implication de la commission locale AVAP, dont l'ABF Mme Cros, et grâce au groupe de travail AVAP (élus+habitants), très motivé. ARCHIPAT a réalisé un important diagnostic du bâti. Les membres du groupe de travail AVAP ont fait leurs propres vérifications sur le terrain. Le travail de la fondation du patrimoine a été intégré.

Une réunion publique sur ce sujet pourrait être proposée en septembre.

Le 26 mai aura lieu une réunion conjointe AVAP/PLU avec les deux bureaux d'étude (ARCHIPAT pour l'AVAP, Descoeur pour le PLU), ce qui va permettre de bien faire avancer les deux projets en cohérence.

La prochaine réunion de la commission locale est prévue fin juin.

4- Point P.L.U. par Sylvie Burlot

Avant l'élaboration du plan de zonage et du règlement lié à ce zonage, le projet de PLU comporte un diagnostic et un PADD. Nous disposons de documents de diagnostic et de PADD qui datent de 2013 (mandat précédent).

Le groupe de travail PLU s'est bien approprié le diagnostic et a fait part de ses modifications à Mr Descoeur.

Le PADD doit faire l'objet d'un débat en conseil municipal. Ce document est important car l'ensemble du zonage et des règlements du futur PLU en découleront. Sylvie Burlot présente aux élus une synthèse du contenu de ce PADD. En l'état, il ne reflète pas totalement nos ambitions, il doit donc être revu. Une réunion pour revoir ce document est proposée le 4 juin à 20h30 entre les membres du groupe de travail PLU (élus+habitants) ainsi que tous les élus qui sont intéressés. Les élus du conseil municipal rencontreront ensuite Mr Descoeur lundi 8 juin à 20h. Un conseil municipal extraordinaire sera ensuite programmé pour débattre et approuver le PADD.

5- Retour sur la foire du 1er Mai

Christian Pailloux remercie les agents qui ont travaillé, les élus qui se sont mobilisés, ainsi que les habitants qui ont bien voulu déplacer leurs voitures la veille pour permettre le bon déroulement de la foire.

Le nombre d'exposants est en baisse : 73 exposants (88 en 2014).

Le nombre de visiteurs est apparemment en baisse (pas de décompte possible), mais les commerçants interrogés à la fin de la foire disent pourtant avoir bien travaillé.

Il paraît important d'essayer de redynamiser cette manifestation. Le délégué des exposants voudrait rencontrer les élus pour évoquer ce sujet, les élus y sont favorables.

6- Informations diverses

Le rond-point situé à l'entrée place du fond de ville est jugé dangereux car peu visible depuis la suppression des rosiers et de la potence (qui avaient été endommagés par le passage d'un véhicule). Cette question sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission sécurité / circulation, qui devra faire des propositions à débattre lors du prochain conseil municipal.

Dans le cadre des travaux d'aménagement des ruelles du bourg, nous recevrons le 18 mai Mme Nathalie Lespiaucq, architecte et le bureau d'étude Geoval, pour une visite sur le terrain. Les élus qui le peuvent sont conviés. Par la suite il est souhaitable que les commissions travaux et embellissement/fleurissement soient associées au projet.

Suite du contentieux entre la mairie de Saint-Saturnin et Mr Faure : le jugement rendu en première instance par le tribunal administratif condamne Mr Faure à verser 500 euros à la mairie ainsi qu'à l'autre partie (famille Rodarie-Cahouet). Mr Faure dispose de deux mois pour faire appel.

Christian Pailloux a été sollicité par une personne qui est responsable d'une association de motos tout terrain et qui serait intéressée par un terrain privé situé sur la commune (derrière la ZA de la Tourtelle). Même si rien ne l'y oblige, cette personne a pris l'initiative de rencontrer la mairie pour s'assurer au préalable que ce projet ne posera pas de problème. Il est demandé aux élus de se positionner par rapport à cette demande. En premier lieu, on doit vérifier la compatibilité d'une telle activité avec les contraintes environnementales (zone Natura 2000).

Christian Pailloux demande aux élus de se positionner par rapport à la requête de Mr et Mme Bouteilloux, qui demandent si la commune accepte de leur céder une petite parcelle située sur le domaine public. Certains élus se sont préalablement rendus sur place. 8 élus se déclarent contre la demande de cession, 3 élus se déclarent pour. Le demande est donc rejetée. Il est proposé d'établir une convention avec Mr et Mme Bouteilloux pour régir les modalités d'utilisation de cette parcelle.

Il existe un certain nombre de petites parcelles communales enclavées, tant dans le domaine public que dans le domaine privé. L'EPF SMAF peut nous transmettre un état complet des parcelles communales.

Arnaud Lapra fait lecture de deux propositions d'affiches (auteurs Marie-Paule Chazal et Arnaud Lapra) qui seront collées sur les poubelles des particuliers et sur les bacs collectifs de la place du fond de ville. La date du 30 mai est retenue (RV pour tous les élus à 10h).

Point sur les travaux par Gérard Guittard :

- la réfection de voirie dans le virage de la route du Marand est réalisée
- Allée des marronniers, une couche d'enrobé a été appliquée sur le trottoir pour permettre l'accessibilité d'un riverain handicapé en fauteuil.
- Suite au passage de caméra dans le réseau d'assainissement des ruelles du bourg (réalisé à notre demande par le SMVVA), il ressort que la réfection du réseau d'assainissement sera nécessaire avant la réfection des ruelles (réseau unitaire).Le réseau est en mauvais état et sous dimensionné.

Julien Adami signale la publication prochaine du prochain bulletin municipal, numéro consacré au budget 2015. Sylvie Burlot demande qu'on détaille le budget du SIVOS, qui représente une partie conséquente du budget communal. Gérard Guittard demande qu'on précise le détail sur les travaux de l'appentis place Pignol à Chadrat qui a soulevé pas mal de questions de la part des habitants. La commission Communication a commencé à travailler sur le nouveau site internet.

Thierry Valleix informe les élus que le nouveau tracteur est commandé (pour un montant inférieur de 3000 euros au budget prévu). Des contacts ont été pris avec le Crest en vue de mutualiser du matériel. Par exemple, la commune du Crest dispose d'un désherbeur thermique qui pourrait être mutualisé.

Odile Vellet informe que les présidents d'associations seront réunis au mois de juin. Les décisions d'attribution de subventions ont été prises. Les versements pourront être réalisés à partir du mois de juin. Un courrier d'accompagnement sera envoyé aux associations.

Rencontre des Saint-Saturnin : plusieurs habitants et deux élus se rendent à Saint-Saturnin sur Loire (WE de l'ascension). Il est proposé d'apporter un panier garni de produits locaux acheté à l'épicerie Vival.

Le totem des Saint-Saturnin (retiré lorsque l'arbre a été abattu), n'a toujours pas été réinstallé. Il est rappelé que les plaques devaient être affichées sous le préau (à l'abri des intempéries). Des élus demandent par ailleurs s'il est possible d'installer des bancs publics sous le préau.

Arlette Gendronneau nous informe des commissions qu'elle souhaite rejoindre : SIVOS / finances, travaux / aménagement / voirie, embellissement / fleurissement.

Anne-Sophie Bage nous informe que, pour des raisons personnelles, elle pourra difficilement être présente aux réunions de la commission embellissement / fleurissement le soir, elle demande donc à Arlette Gendronneau de prendre le rôle de référent. Les fleurs seront plantées cette semaine.

La table de pique-nique en bois en face le cimetière sera déplacé dans le jardin rue Noble.

Prochain conseil municipal le 13 juin, horaire à préciser.